



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 28 avril 2020

Objet : _____ **Plan de relance du tourisme dans le Loiret**



Covid-19 : 3 M d'€ consacrés à la relance économique du tourisme loirétain

Le tourisme a subi de plein fouet la crise sanitaire actuelle qui a mis en difficulté l'ensemble des acteurs de cette filière : hôtellerie, restauration, camping, châteaux, musées, etc. Afin d'aider chacun à relancer son activité, et de façon sereine, Tourisme Loiret et le Département du Loiret lancent un plan d'actions concrètes à mettre en œuvre dès à présent : suppression de frais divers, achat massif de « box séjour » pour les soignants et les collégiens, qui inclut des entrées de sites, des nuitées et des repas financés par le Département, actions de communication, accompagnement pour la sécurité sanitaire dans les sites recevant du public, etc.

Préparé en collaboration avec les présidents et responsables départementaux des réseaux partenaires tels que l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH), les Gîtes de France, les sites touristiques privés, les Logis, et la Fédération nationale de l'Hôtellerie de plein air, ce plan se décline autour de 4 axes principaux :

Alléger les charges des acteurs privés du tourisme par :

- la gratuité des outils de développement de Tourisme Loiret FAIRGUEST (logiciel de veille d'e-réputation) et RMD (Revenus Management de Destination, logiciel permettant d'optimiser la politique tarifaire des Hôtels)
- la suppression des commissions perçues par Tourisme Loiret sur les futures ventes du site internet www.tourismeloiret.com jusqu'au 31 décembre
- la suppression des commissions perçues par Tourisme Loiret sur les futurs contrats du service GROUPES jusqu'au 31 décembre
- la suppression des cotisations à Tourisme Loiret aux prestataires pour l'année 2020
- la prise en charge des coûts de labellisations et des démarches de qualité pour l'année 2020 (concerne notamment le label « Accueil Vélo »)

Accompagner les professionnels du tourisme par :

- le financement de formations personnalisées afin de permettre aux professionnels de s'adapter et répondre aux nouveaux enjeux touristiques de l'après-crise
- la mise en place d'aides forfaitaires pour la réalisation de campagnes de communication
- la prise en charge, par Tourisme Loiret, des coûts liés à la création de dispositifs digitaux des prestataires

Soutenir la reprise de l'activité en :

- lançant une opération de valorisation des initiatives visant à inciter le grand public à opter pour des **préventes solidaires** « *acheter immédiatement et consommer plus tard* »

- en achetant massivement des entrées de sites de visite (Châteaux, Parcs et Jardins, Musées, ...), des balades en bateaux, des nuitées dans les hébergements et des repas dans les restaurants à destination **des soignants et des personnels médico-social** très exposés lors de la crise sanitaire ainsi que différents autres publics (collégiens, résident dans les EHPAD, ...)
- soutenant les travaux de restauration **des monuments historiques privés recevant public**
- mettant à disposition des consommables ou de moyens opérationnels visant à **garantir la sécurité sanitaire** dans les sites de visite du département.

Renforcer l'attractivité du Loiret par des actions de communication en :

- s'associant à la Région Centre Val de Loire et au Comité Régional de Tourisme dans une campagne de communication vers les clientèles françaises
- proposant une campagne de communication départementale visant à valoriser le potentiel touristique de tous les territoires du Loiret en direction des clientèles franciliennes et des autres départements limitrophes.

Cette campagne sera lancée au plus proche de l'annonce de la réouverture au public des établissements et sites touristiques. Elle sera activée pour booster le début de la saison estivale, l'arrière-saison, l'automne et le premier semestre 2021.

- garantissant la sécurité sanitaire dans tous les sites recevant du public

Ce plan représente pour le tourisme une aide supplémentaire de 3 M d'€, s'ajoutant au 547 000 € initialement prévus par Tourisme Loiret, dont la subvention représente 1,3 M d'€ chaque année.

